

Rapport public Parcoursup session 2023

ICES - Institut Catholique de Vendée - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER anglais

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
ICES - Institut Catholique de Vendée - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER anglais	Jury par défaut	Tous les candidats	60	187	138	176	11

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

- * Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)
Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.
- * Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère
Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.
- * Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

En licence d'anglais LLCER à l'ICES, l'étudiant doit avoir :

- de la curiosité
- de la rigueur
- de l'intérêt pour les langues
- un niveau B2 en anglais
- un niveau B1 en allemand ou espagnol
- de l'appétence pour l'actualité internationale
- des connaissances du monde contemporain anglais et américain

L'étudiant doit par ailleurs, respecter la charte de l'étudiant (assiduité et savoir vivre à l'ICES).

La licence anglais LLCER est un diplôme d'État.

DOUBLE LICENCE

- . Anglais / Science Politique (voir fiche double licence Parcoursup)

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence d'anglais LLCER de l'ICES permet l'apprentissage de 3 langues dans leur dimension pratique et culturelle et leur permet d'acquérir une culture générale large et solide.

L'INTERNATIONAL

LV1 : anglais

LV2 : espagnol, allemand ou italien

LV3 grand débutant : russe, arabe, portugais, chinois, italien, japonais

Départ à l'étranger obligatoire en L2 semestre 2

METHODOLOGIE RENFORCEE - Des cours de méthodologie renforcée

PROFESSIONNALISATION - 3 parcours (enseignement, communication ou traduction/interprétariat)

FORMATION HUMAINE - Aide à l'orientation

Les objectifs de la licence d'anglais LLCER de l'ICES :

- Apprentissage culturel des langues (littérature, civilisation britannique et américaine)
- Apprentissage pratique des langues (traduction, expression orale et écrite, la phonétique)
- Maîtriser les langues : LV1, LV2 et LV3
- Pratiquer les langues à l'oral
- Maîtriser la méthodologie
- Acquérir une solide culture générale
- Elaborer son projet professionnel et de poursuite d'étude

[Découvrez le programme complet de la licence d'anglais LLCER à l'ICES](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

2 critères de classement ont été utilisés :

1. Le niveau universitaire des candidats

Celui-ci a été étudié tout d'abord à partir de la filière d'origine du candidat en considérant 2 groupes :

Les candidats issus des filières générales. Les candidats ayant réalisé une formation dans l'enseignement supérieur et se réorientant sont considérés indépendamment.

Les candidats issus des filières technologiques (STMG notamment).

Le niveau universitaire est ensuite analysé à partir d'un échantillon de notes ou indicateurs dépendant de la filière d'origine du candidat. Dans tous les cas, ces indicateurs visent à rendre compte du niveau de compétences littéraires (plus économique pour les candidats en Double issus des spécialités SES et le cas échéant la spécialité HGGSP) dans les matières constituant le socle de la formation visée.

2. Les compétences motivationnelles

Celles-ci sont objectivées par deux éléments : la lettre de motivation qui doit clairement faire ressortir une bonne connaissance du contenu d'enseignement de la filière visée et une formulation claire du projet de formation (choix de parcours, d'options).

Une formulation du projet professionnel ne constitue pas un élément indispensable mais peut permettre de rendre compte de la cohérence du projet de formation. Les items renseignés par le conseil de classe sur les qualités de travail du candidat sont utilisés à la marge pour départager deux candidats satisfaisant par ailleurs les mêmes critères.

2. Méthodologie de classement

2.1. Définition de la cohorte

Le premier indicateur pris en compte est la filière d'origine du candidat. Nous constituons donc 3 cohortes : (1) candidats néo-entrants dans l'enseignement supérieur issus de filière générale (2) candidats en réorientation (3) candidats de filières technologiques

2.2. Classement au sein de la cohorte

Les candidats sont ensuite classés dans chacune des cohortes. Les indicateurs utilisés sont les notes obtenues sur les différents

trimestres, dans les matières littéraires et pour les candidats des Doubles Licences en économie (pour ceux issus des spécialités SES).

Un autre indicateur est le classement du candidat au sein de sa promotion ou en l'absence de cet indicateur, le différentiel entre la note du candidat dans la matière et la moyenne de classe.

Pour chaque cohorte, on utilise les mêmes indicateurs afin de rendre possible la comparaison des candidats.

Une note composite est calculée en utilisant ces données puis ramenée à un score sur 20.

2.3. Définition des sous-cohortes

Pour chaque cohorte, et en fonction du classement obtenu, nous délimitons deux groupes (A et B) en fonction du degré d'adéquation du niveau du candidat à la filière visée (A : candidats présentant de bon prérequis ; B : candidats présentant de moins bon prérequis).

Le critère de première intention est l'obtention d'une note composite supérieure à 10 (et pour les candidats aux Doubles Licences supérieure ou égale à 14). A la marge (c'est-à-dire pour les notes comprises entre 9 et 11), la motivation est prise en compte pour modifier le classement du candidat.

2.4. Constitution du classement final

Toutes les sous-cohortes A sont alors ajoutées dans l'ordre suivant : filière générale néo-entrant, filière générale en réorientation, filière technologique. On ajoute ensuite les sous-cohortes B en respectant l'ordre tel que défini ci-dessus pour la deuxième partie du classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est conseillé au candidat de bien préparer l'entretien, en prenant acte des conditions d'admission à la formation et en ayant une bonne connaissance des programmes de formation. La lettre de motivation doit être relue car elle constitue un élément d'appréciation incontournable pour saisir les qualités du candidat (clarté d'esprit, rigueur,...)

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	niveau linguistique	Anglais, français, LV2	notes de l'élève et moyenne de classe sur les disciplines linguistiques du tronc commun et le cas échéant des spécialités, voire des certificats	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	expressions écrite et orale	Anglais, français, LV2	notes dans les disciplines linguistiques et appréciations des enseignants	Très important
Savoir-être	comportement de l'élève	Implication, autonomie	régularité du travail et curiosité (appréciation des enseignants et information de la fiche avenir)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	conduite de projet	Connaissance des exigences de la formation	aptitude à formuler clairement un projet de formation - motivation exprimée pour un séjour à l'étranger	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Eric GHERARDI,
Président de l'établissement ICES - Institut Catholique
de Vendée